

LES COMPETENCES TRAVAILLEES DANS LE CADRE DU COURS DE FRANÇAIS

Au terme de la classe de troisième, chaque élève doit avoir validé le pallier 3 du "socle commun de connaissances et de compétences" (indispensable pour pouvoir obtenir le brevet des collèges). Dans le cadre du cours de français, les élèves travaillent et peuvent valider les éléments suivant des compétences I, IV, V, VI, VII.

COMPETENCE I - LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

LIRE

C. I - 1.1 : Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi.	En fonction du but donné à la lecture (découvrir un texte, y rechercher des informations précises, l'interpréter...), choisir entre différentes façon de lire : lecture complète et détaillée, lecture de parties du texte, (re)lecture rapide, lecture silencieuse, lecture orale...
C. I - 1.2 : Repérer des informations dans un texte à partir de ses éléments explicites et des éléments implicites nécessaires.	Comprendre un texte en identifiant les informations clairement formulées et les informations qui y sont sous-entendues.
C. I - 1.3 : Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour mieux lire.	Comprendre l'organisation du texte, les relations entre ses différentes parties ; t'aider de tes connaissances en vocabulaire, grammaire, orthographe, utiliser des outils documentaires (dictionnaires, encyclopédies...) pour comprendre un texte.
C. I - 1.4 : Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu.	A l'écrit ou oralement, savoir préciser le thème du texte, savoir identifier les informations qu'il apporte sur ce thème, savoir le résumer, savoir indiquer la situation de communication (Qui parle ? A qui ? Où ? Quand ?), savoir donner le genre du texte.
C. I - 1.5 : Manifester sa compréhension de textes variés, par des moyens divers.	Montrer que tu as compris le texte, exprimer une réaction par rapport au texte, donner ton avis et le justifier à partir du texte.

ECRIRE

C. I - 2.1 : Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée.	Savoir recopier lisiblement, proprement et sans faire de fautes.
C. I - 2.2 : Ecrire lisiblement un texte, sous la dictée ou spontanément, en respectant l'orthographe et la grammaire.	Savoir écrire sans fautes un texte dicté ou un texte personnel, à la main ou avec un ordinateur.
C. I - 2.3 : Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données.	Appliquer une consigne ou répondre à une question en écrivant un texte clair et correct.
C. I - 2.4 : Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte.	Savoir organiser un texte de manière cohérente (chronologie, temps verbaux, pronoms personnels, enchaînement des idées...) ; utiliser tes connaissances et des ressources documentaires (dictionnaires, manuels...) pour retravailler un brouillon.

DIRE

C. I - 3.1 : Formuler clairement un propos simple.	A l'oral, savoir reformuler ce que tu as dit ou entendu, savoir dire ce que tu as fait, savoir dire ce que tu as compris.
C. I - 3.2 : Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé.	A propos d'un sujet précis, être capable de dire oralement ce que tu sais, ce que tu as compris ou de donner ton avis, être capable de présenter un exposé.
C. I - 3.3 : Adapter sa prise de parole à la situation de communication.	En fonction des circonstances, des destinataires, de l'activité mise en œuvre, adapter ta manière d'être, ta façon de parler.
C. I - 3.4 : Participer à un débat, à un échange verbal.	Savoir écouter les autres, prendre en compte leur parole, exposer ton opinion.

COMPETENCE IV - LA MAITRISE DES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (B2I)

S'APPROPRIER UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL

C. IV – 1.1 : Utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition.	Savoir se connecter et se déconnecter à un réseau (serveur pédagogique, wiki de la classe...), savoir sauvegarder ses documents sur un espace numérique partagé ou personnel, dans un dossier ou un sous-dossier.
C. IV – 1.3 : Utiliser les logiciels et les services à disposition.	Savoir lancer un logiciel, ouvrir un fichier situé dans un dossier ; savoir enregistrer un document en choisissant le format pertinent.

ADOPTER UNE ATTITUDE RESPONSABLE

C. IV – 2.2 : Protéger sa personne et ses données.	Savoir ouvrir et fermer une session, conserver ses identifiants et ses mots de passe, identifier et protéger ses données personnelles.
C. IV – 2.3 : Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.	Savoir s'interroger sur les sources d'une information, les comparer, évaluer leur fiabilité.
C. IV – 2.4 : Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.	Mettre ses compétences informatiques au service d'une production collective (travail en groupe, collaboration en ligne...) dans le respect des autres.

CREER, PRODUIRE, TRAITER, EXPLOITER DES DONNEES

C. IV – 3.1 : Saisir et mettre en page un texte.	Savoir saisir un texte, utiliser les outils de mise en forme (des caractères, des paragraphes...), appliquer les règles typographiques, utiliser le correcteur orthographique.
---	--

S'INFORMER, SE DOCUMENTER

C. IV – 4.1 : Consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte).	Savoir utiliser le catalogue numérique d'une bibliothèque (BCDI), savoir utiliser un moteur de recherche sur internet.
C. IV – 4.2 : Identifier, trier et évaluer des ressources.	Identifier la nature des données (information, publicité...), analyser les indices permettant d'en apprécier la validité (source, date, pertinence...)
C. IV – 4.3 : Chercher et sélectionner l'information demandée.	Utiliser efficacement les outils de recherche (sur internet, dans un document...) ; sélectionner les résultats d'une recherche et justifier ce choix en présentant des arguments.

COMMUNIQUER, ECHANGER

C. IV – 5.1 : Ecrire, envoyer, diffuser, publier.	Savoir sélectionner les outils numériques appropriés pour communiquer dans le respect de ses interlocuteurs.
--	--

COMPETENCE V - LA CULTURE HUMANISTE

AVOIR DES CONNAISSANCES ET DE REPERES

C. V - 1.3 : Avoir des connaissances et des repères relevant de la culture littéraire : œuvres littéraires du patrimoine	Savoir préciser l'auteur d'une œuvre (textes ou images), son siècle de production, son époque historique (Moyen-âge, Renaissance...) son genre.
C. V - 1.4 : Avoir des connaissances et des repères relevant de la culture artistique : œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine.	

SITUER DANS LE TEMPS, L'ESPACE, LES CIVILISATIONS.

C. V - 2.1 : Situer des événements, des œuvres littéraires ou artistiques, des découvertes scientifiques ou techniques, des ensembles géographiques.	Savoir dire quand et où a été produite une œuvre (textes ou images), savoir la situer par rapport aux grands événements de l'histoire humaine.
C. V - 2.3 : Etablir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre.	Savoir rapprocher des œuvres (textes ou images), les comparer, repérer leurs points communs et leurs différences.

LIRE ET PRATIQUER DIFFERENTS LANGAGES

C. V - 3.2 : Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée littéraire.	Produire des textes personnels correspondant aux genres littéraires étudiés, interpréter oralement un texte (poésie, théâtre).
---	--

FAIRE PREUVE DE SENSIBILITE, D'ESPRIT CRITIQUE, DE CURIOSITE.

C. V - 4.1 : Etre sensible aux enjeux esthétiques et humains d'un texte littéraire.	Repérer dans une œuvre (texte ou image) les éléments qui correspondent à son genre, à son époque, les éléments qui la rendent originale, les éléments qui lui donne une dimension universelle.
C. V - 4.2 : Etre sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique.	
C. V - 4.3 : Etre capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre.	Savoir poser des questions, soulever des problématiques, donner ton avis à propos d'une œuvre (texte ou image).

COMPETENCE VI - LES COMPETENCES SOCIALES ET CIVIQUES**AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE.**

C. VI - 2.1 : Respecter et mettre en œuvre les règles de la vie collective.	Respecter le règlement intérieur, collaborer au travail de la classe par une attitude active et à l'écoute des autres.
C. VI - 2.2 : Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences.	Accepter les avis différents du tien, accepter les erreurs, être capable de travailler en groupe, avoir une attitude bienveillante à l'égard des autres élèves.

COMPETENCE VII - L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE**ETRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INDIVIDUELLES ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS.**

C. VII - 2.1 : Etre autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles.	Savoir gérer, utiliser ton matériel et ton temps ; savoir mener seul un travail personnel ; savoir trouver des documents complémentaires à ceux proposés en classe.
C. VII - 2.2 : Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées.	Identifier tes réussites et tes difficultés ; aborder un travail en t'appuyant sur tes points forts ; demander de l'aide en fonction de tes points faibles.

FAIRE PREUVE D'INITIATIVE.

C. VII - 3.1 : S'engager dans un projet individuel.	Faire preuve d'initiative et d'autonomie pour conduire une tâche : choix du sujet, organisation et mise en œuvre du travail.
C. VII - 3.2 : S'intégrer et coopérer dans un projet collectif.	Collaborer à un travail de groupe, en assumant la tâche qui t'est confiée, en respectant et en valorisant le travail des autres membres du groupe.
C. VII - 3.3 : Manifester curiosité, créativité, motivation, à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement.	T'investir et t'appliquer dans les tâches proposées ; montrer ton intérêt en posant des questions pertinentes, en enrichissant le travail de la classe par tes connaissances, tes recherches personnelles...
C. VII - 3.4 : Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions.	Etre volontaire pour prendre en charge des responsabilités ou des tâches dans la classe.